PROCES-VERBAL Genève, le 10 mars 2012

de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de la Fédération Suisse de Marche (FSM) qui s'est tenue le samedi **11 février 2012 à Bussigny-près-Lausanne.**

1.	**Formalités : allocution d'ouverture, salutations et hommage aux disparus**	**2**
2.	**Désignation des scrutateurs et droit de vote**	**2**
3.	**Approbation du pv de l'ago du 19 février 2011 à Monthey**	**2**
4.	**Acceptation des rapports annuels et d'activités 2011**	**2**
5.	**Acceptation des comptes annuels et rapport de la commission de gestion 2011**	**3**
6.	**Approbation du budget 2012**	**3**
7.	**Décisions concernant les propositions**	**3**
8.	**Élection statuaires du président et des membres du CE, de la commission de gestion**	**3**
9.	**Élection de remplacement, si démission en cours de législation**	**4**
10.	**Nomination de membres d'honneurs**	**4**
11.	**Acceptation, démission, radiation de membres**	**4**
12.	**Attribution de l'organisation de l'ago de l'année prochaine et suivante**	**4**
13.	**Divers**	**5**
14.	**Honneurs**	**8**

Le Comité Exécutif (CE) s'est réuni avant l'AGO et a traité l'ordre de jour tel qu'annoncé par le Président. Les points ont été présentés aux délégués présents à l'AGO.

1. Formalités : allocution d'ouverture, salutations et hommage aux disparus

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) à 14h30 par le Président Alberto Bordoli. Il souhaite la bienvenue à tous les délégués présents. Il remercie le club organisateur, la Foulée de Bussigny pour son accueil et l'apéritif qui suivra et donne la parole à Michel Schneider qui nous prie d'excuser l'absence du Président de la Foulée de Bussigny.

Une minute de silence est demandée à l'assemblée par le Président en honneur aux disparus.

Se sont excusés : M. Bernard Rüdlisbacher (200km de Vallorbe), Pascal Charrière, Peppo Galfetti, Michel Jomini, Marie Polli, Laura Polli, Joseph Bianco.

2. Désignation des scrutateurs et droit de vote

Sont présents:	6 clubs avec droit de vote	11 voix
	3 membres d'honneur	3 voix
	5 membres du CE de la FSM	5 voix
	1 membre de la CT de la FSM	1 voix
Total		**20 voix**
Majorité absolue		**11 voix**
Majorité des 2/3		**14 voix**

Sont désignés scrutateurs : M. Bruno Grandjean et M. Michel Martin.

3. Approbation du PV de l'AGO du 19 février 2011 à Monthey

La lecture du procès-verbal de l'AGO 2011 n'est pas demandée. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

4. Acceptation des rapports annuels et d'activités 2011

Les rapports ont été distribués avant l'assemblée et son à disposition sur place.

4.1 Rapport du Président

A. Bordoli donne lecture de son rapport d'activité. Celui-ci est approuvé à l'unanimité de l'assemblée.

4.2 Rapport du Chef Technique et du responsable des juges de marche

F. Bianchi donne lecture de son rapport d'activité. Le rapport est approuvé à l'unanimité de l'assemblée.
Deux représentants de Club souhaitent, qu'il soit ajouté à ce rapport :

- la médaille d'or (équipe féminine) à Thionville
- les 2 victoires sur 200km de Urbain Girod (sélection)

4.3 Rapport de la Commission des Compétitions

D. Grandjean donne lecture de son rapport d'activité. Le rapport est approuvé à l'unanimité de l'assemblée.

5. Acceptation des comptes annuels et rapport de la Commission de Gestion

5.1 Acceptation des comptes annuels

D. Albisetti présente les comptes et détaille les divers postes. En 2011 la caisse enregistre un petit bénéfice.

5.2 Rapport de la Commission de Gestion

D. Albisetti donne la parole aux vérificateurs de la commission de gestion, Patrick Grandjean et Claude Greber, qui le félicitent pour la tenue exemplaire des comptes de la FSM et demandent à l'AGO de lui en donner décharge.

Le rapport de la commission de gestion est approuvé sans avis contraire à l'unanimité de l'assemblée.

6. Approbation du budget 2012

D. Albisetti donne lecture du budget 2012. Ce budget est prudent tant au niveau des recettes, que des frais.

Le budget 2012 est approuvé à l'unanimité.

7. Décisions concernant les propositions

Aucune proposition n'est parvenue au CE de la FSM.

F. Bianchi propose de modifier le règlement de la Coupe FSM pour les prochaines années et permettre ainsi aux personnes non affiliées à la FSM, mais titulaires d'une Member Card ou une licence Swiss Athletics de prendre part aux compétitions de la Coupe FSM.
A. Bordoli doit contacter le CAB Bellinzona, afin de leur proposer de s'affilier à la FSM.
M. Martin souhaite que tous les Clubs d'Athlétisme qui le souhaitent soient également autorisés de prendre part aux compétitions de la Coupe FSM.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité de l'assemblée (20 voix)

8. Élection statuaire du président, des membres du CE et des commissions

Aucune démission n'est parvenue au CE de la FSM.

A. Bordoli, J. Genet, F. Bianchi, D. Albisetti et C. Celant sont reconduits dans leurs fonctions par l'assemblée à l'unanimité.

Commission de gestion pour 2013

Claude Greber, rapporteur
Joseph Bianco, vérificateur
Michel Schneider, suppléant

.

9. Élection de remplacement, si démission en cours de législation

Néant.

10. Nomination de membres d'honneurs

Est nommé Membre d'honneur : Dominique Ansermet
F. Bianchi remercie D. Ansermet pour l'ensemble de son travail et son dévouement au sein de la FSM durant toutes ces années. F.Bianchi remercie également à titre personnel Dominique pour son aide et soutien tout au long de son évolution en tant que Juge de marche.

Un diplôme et quelques présents lui seront remis par le président A. Bordoli

D. Brot propose comme cela se fait dans d'autres sociétés, qu'une personne membre depuis 10 ou 20 ans au sein de la FSM devient Membre d'honneur

J. Genet lui fait part que cela n'est pas prévu dans nos statuts (voir 3.2 Membres honoraires et 3.3 Membres d'honneur)

> **3.2. Membres honoraires**
> Les membres individuels qui totalisent 25 ans de sociétariat auprès de la FSM ou de l'ancienne DM/FSA seront nommés membres honoraires. Les annonces pour un nouveau membre honoraire seront effectuées par les membres de la FSM. La cotisation des membres honoraires reste libre.
>
> **3.3. Membres d'honneur**
> Toute personne ayant rendu d'éminents services à la marche peut recevoir le titre de membre d'honneur de la FSM, sur proposition écrite et motivée d'un membre de la FSM envoyée au CE au moins 2 mois avant l'AGO. Ce titre doit être ratifié et décerné lors d'une AGO ou AGE.

M. Schneider fait remarquer qu'il faut différencier entre Membre d'honneur et Membre Sociétaire

11. Acceptation, démission, radiation de membres

A. Bordoli communique qu'un courrier du Club de Marche de Genève est parvenu CE de la FSM, nous faisant part de la création d'une nouvelle société « CM Carouge Marche ». Cette société sera l'organisateur du « Grand Prix Carougeois ». Le président M. André Chuard et M. F. Velen font partie du Comité de cette nouvelle société. L'adresse est identique à celle du CM de Genève.

12. Attribution de l'organisation de l'AGO de l'année prochaine et suivante

En 2013, le CM Cour Lausanne prendra en charge l'AGO
En 2014, la SAL Lugano accueillera l'AGO.
En 2015, pas attribué…

La date de la prochaine assemblée générale sera à communiquer le plus rapidement, ceci afin de permettre aux clubs et associations de gérer au mieux leurs assises.

13. Divers

Calendrier

F. Bianchi annonce un changement pour les CS 10km et 20km femmes

CS 10km femmes aura lieu le 23.06.2012 CME La Poste

CS 20km femmes aura lieu le 03.06.2012 CM Monthey

Les 4 athlètes favorites ont été contactées : 4 voix positives

Member Card / Licence Swiss Athletics

J. Genet fait un rapide rappel concernant la Member Card et la Licence Swiss Athletics

Member Card -> valable pour toutes les compétitions hors stade, y compris CS

Licences -> valable pour toutes les compétitions sur piste, y compris CS

B. Binggeli pose les questions suivantes :

- La carte journalière existe-t-elle toujours ?

J. Genet : Oui

- Est-ce normal que Luis Correa ne puisse obtenir une Licence ?

A. Bordoli : non ce n'est pas normal. Luis a le droit d'obtenir une Licence FSA. A. Bordoli lui suggère de refaire une demande auprès de Swiss Athletics. Si pas d'obtention A. Bordoli se chargera d'intervenir auprès de Swiss Athletics.

CS Interclubs

Proposition de B. Binggeli au sujet des points 20 points qui sont attribués à tout athlète qui prend le départ de la course compte pour le classement CS Interclubs. Un athlète qui ne termine pas l'épreuve (hors temps / blessure / disqualification) obtiendra tout de même ces 20 points. Il suggère que les athlètes obtiennent les 20 points uniquement s'il termine l'épreuve ou se fait arrêter (hors temps).

M. Martin dit effectivement que c'est tendancieux et peut fausser entre les athlètes qui prennent le départ pour finir l'épreuve et les autres qui viennent juste pour prendre le départ.

G. Polli seule solution disqualifier les athlètes qui font plus de 6mn. au kilomètre. Préférer la qualité/performance que la quantité. Un championnat suisse n'est pas une épreuve de walking.

D. Ansermet un pourcentage de la totalité du kilométrage doit être effectué (80% ou 90%) pour obtenir les 20 points.

F. Bianchi prend note de toutes ces suggestions, mais rappel que les propositions doivent être faites par écrit au CE FSM avant l'AGO

Relève de la FSM (athlètes et dirigeants)
F. Bianchi fait par de l'inquiétude de Swiss Athletics concernant la relève tant au niveau des athlètes que de ces dirigeants. Il conseille aux Clubs de faire en sorte que leurs entraîneurs soient titulaires d'une formation J+S

P. Grandjean fait savoir que pour s'inscrire à ces cours J+S, il faut être sponsorisé par un membre J+S.

F. Bianchi fait part du soutien de Peter Haas de Swiss Athletics pour les membres de la FSM qui souhaiteraient accéder à ces cours.

Pit Lane
F. Bianchi nous informe que la Commission Mondiale de Marche avec le soutien de l'IAAF souhaite introduire un nouveau règlement « Pit Lane » concernant les sanctions lors des demandes de disqualifications lors du non-respect des règles.
L'objectif diminuer le nombre de disqualifications.
Plusieurs pays vont tester ce nouveau règlement.

- C. Greber demande si des épreuves suisses sont prévues comme test ?
F. Bianchi : non, il va y avoir une année de test avant l'introduction de ce nouveau règlement.

ACVCM
B. Binggeli nous annonce que suite à sa démission en tant que président de l'ACVCM, ainsi que celle de la secrétaire H. Maeder, un nouveau comité a été élu. Un courrier parviendra au CE de la FSM.

Nouveau Comité ACVCM

Président	A. Decoppet
Vice-président	F. Prima
Caissier	C. Berner
Secrétaire	A. Pochon

Les Championnats Cantonaux se feront le 22.09.2012 à Chailly-sur-Montreux.

M. Martin nous fait part également d'un changement de date concernant l'épreuve de l'heure sur piste du 10.03.2012. Cette épreuve est reportée au 22.09.2012.

24h Internationales de Monthey
M. Martin nous annonce que le budget pour l'épreuve des 24h de Monthey est pratiquement clos et ceci grâce à l'appui de la Commune de Monthey et d'un grand magasin.

Le circuit sera de 2km 500 autour de la patinoire de Monthey.
Responsable des Juges : D. Ansermet.

Match des 6 Nations à la Tour-de-Peilz
M. Schneider président du match des 6 nations nous donne quelques informations concernant l'évolution au sein de l'organisation.
- Des flyers ont été édité et sont mis à disposition.
- Le CS 10km femmes se fera dans le cadre du match des 6 Nations.
- Un courrier comportant diverses informations ont été transmises aux 6 Nations participantes à cette épreuve.
  F. Bianchi est remercié pour son soutien dans cette tâche.
- 1/3 du budget est couvert.
- Le parcours sera de 1km dans le jardin Roussy (plat).
- Les médias ont été contactés (télévisions / journaux).

M. Martin président technique prend la parole, il nous décrit les lieux disposés le long du parcours (ravitaillement, éponges, etc.). Le parcours a été validé par les autorités Communales de la Tour-de-Peilz.
Responsable des Juges : F. Bianchi

M. Martin souhaite avoir un lien sur le site de la FSM pour accéder au site du « match des 6 Nations » ?
J. Genet fait savoir qu'une page est dédiée à ce match des 6 Nations sur le site FSM et demande aux clubs de ne pas oublier d'annoncer des compétitions ou évènements à faire paraître sur le site.

J.Genet nous informe que chaque Club à la possibilité d'annoncer ces propres compétitions, afin qu'elles paraissent dans le « Guide des Courses ». Ces guides sont à votre disposition (table du fond)
Il invite les intéressés à souscrire à un abonnement de soutien « Le Marcheur Suisse ». Le site internet de la FSM à remplacer la version papier

Lugano Trophy
D. Albisetti nous annonce que le site a été actualisé, il y a 10 jours.
Durant ce laps de temps env. 90 athlètes se sont déjà inscrits à cette épreuve internationale. Le niveau sera élevé 10 à 15 athlètes du Top 50 mondial seront présent, dont Y. Diniz, A. Schwazer et bien d'autres…
Environ 200 athlètes vont prendre part à cette compétition en vue des sélections pour les JO de Londres 2012
Le record du parcours est détenu par Alex Schwarz (I) en 1h18'24

CE 2014 à Zürich
F. Bianchi a été contacté par le Comité organisateur
Dates de l'événement : 13 au 15 août 2014
Epreuves : 20 km et 50 km hommes / 20 km femmes
Parcours : un aller/retour sur 2 km au centre ville de Zürich, le long de la Limat

Site internet FSM

B. Binggeli demande la raison pour laquelle l'historique des Clubs n'apparaît pas dans le site ?

J. Genet : Cela n'a effectivement pas été mis en place par manque de temps. J. Genet est le seul bénévole sur la maintenance du site

B. Binggeli nous informe que les photos prises lors du CS 35km n'ont pas été diffusées sur le site?

J. Genet va contrôle et redonne réponse à B. Binggeli

D. Brot propose aux personnes présentes lors de leur passage sur le site de ne pas oublier de cliquer sur les pubs.

Il propose que le secrétariat de la FSM envoie des demandes à différentes Entreprises, afin que celles-ci apparaissent sur le site de la FSM

J. Genet : Informe que cela a déjà été fait, sans grand succès…

14. Honneurs

La FSM attribue ses récompenses pour 2011

Coupe FSM

1er	Cédric Hugi	153 pts
2ème	Joseph Bianco	129 pts
3ème	Luis Correa	82 pts
4ème	Sébastien Hugi	64 pts
5ème	Michel Rauchle	63 pts
6ème	Claude Greber	60 pts
7ème	Bernard Cossy	55 pts
8ème	Daniele Carrobio	53 pts

Championnat Suisse Interclubs 2010, les lauréats sont :

1er	SAL Lugano	2'698 pts
2ème	CM Cour, Lausanne	1'572 pts
3ème	CM Ecureuil La Poste	760 pts
4ème	CM Yverdon	574 pts
5ème	CM Monthey	160 pts

Remise des prix offerts par la Famille Libotte en fonction des points CSI.

Le **Challenge Roland Estoppey** est attribué à Luis Correa. Remerciements à Roland Estoppey qui a renouvelé cette année son soutien aux athlètes via son challenge.

Un prix spécial FSM est attribué à Marie Polli pour son année et sa sélection aux CM Daegu. Il lui sera remis en main propre lors de l'épreuve du Lugano Trophy à Lugano.

L'AGO 2012 est levée à 17h00

Pour la FSM

Christine Celant, Secrétaire

Version imprimée le 20.09.12